AGRICULTURE

OCI/COMCEC/34- /D(……)

COMCEC

NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Septembre 2018

NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

L'agriculture avec sa nature intrinsèque joue un rôle distinctif dans les économies mondiales de plus en plus connectées. Les systèmes agroalimentaires[1] du monde entier répondent à la demande croissante associée à la hausse des revenus globaux et à une urbanisation rapide, ainsi qu'aux impératifs de la dynamique de la population grâce à leurs structures d'offre diversifiées sur les plans géographique et économique. La plupart des produits alimentaires dans les pays en développement sont produits par environ 500 millions de petites exploitations. La production des petits exploitants restera la principale forme de production dans les pays en développement d'ici 2030 ; la capacité de contribution des petits exploitants aux progrès de la productivité augmentant manifestement.

L'Agriculture dans les Pays Membres de l'OCI

Dans de nombreux Pays Membres de l'OCI, l'agriculture est un secteur majeur sur le plan du revenu, de l'emploi et du commerce. Comme le montre la Figure 1, alors que le PIB agricole de l'OCI était de 186 milliards USD, dont 16% de la production agricole mondiale en 1990, il atteignait 649 milliards USD, dont 20,3% de la production agricole mondiale en 2016.

Figure 1. Le PIB Agricole de l'OCI et sa part mondiale

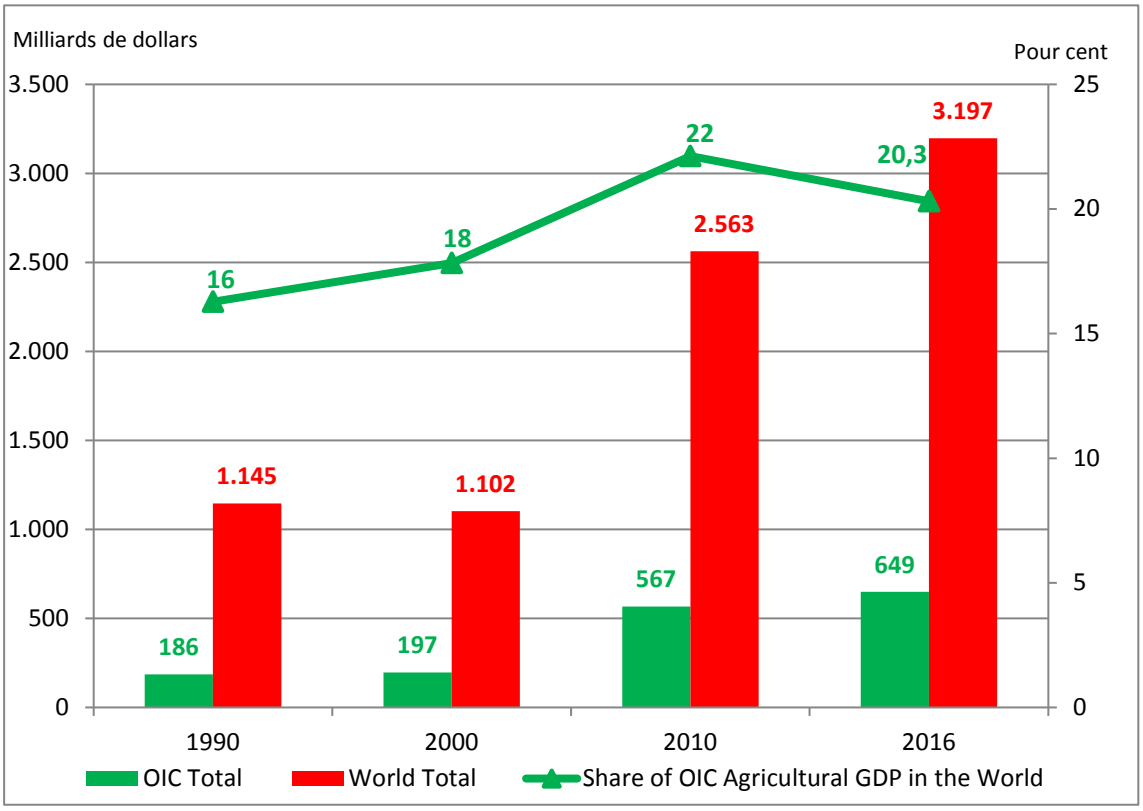

Source : Perspectives 2018 du COMCEC sur l'Agriculture

La Figure 2 démontre la part du PIB agricole dans le PIB total des trois groupes régionaux officiels de l'OCI (africain, arabe et asiatique). Au cours de la période 1990 - 2016, l'importance relative de la performance des

[1]Le terme «système agroalimentaire» désigne l'ensemble des consommateurs, entreprises, institutions et activités impliquées dans la production, la transformation, la commercialisation et la consommation, provenant de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, y compris les intrants nécessaires et les produits générés à chaque étape - adapté de la FAO (2013), La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture - Systèmes alimentaires pour une meilleure nutrition, Rome:3.

Groupes africains a été renforcée à comparer avec les Groupes arabe et asiatique ; néanmoins, à travers les ans, le Groupe asiatique a effectué la plus grande contribution à la production agricole.

Dès 2016, le PIB agricole de l'OCI a atteint US$649 milliards et la contribution du Groupe asiatique à cette valeur est de US$370 milliards, plus de la moitié du total du PIB agricole des pays membres de l'OCI. Ainsi, le Groupe asiatique enregistre le taux le plus élevé du PIB agricole, suivi par le Groupe africain puis le Groupe arabe, avec près de 133 milliards et 146 milliards de dollars américains, respectivement.

Figure 2. PIB agricole par sous-région et leur part en prix courant

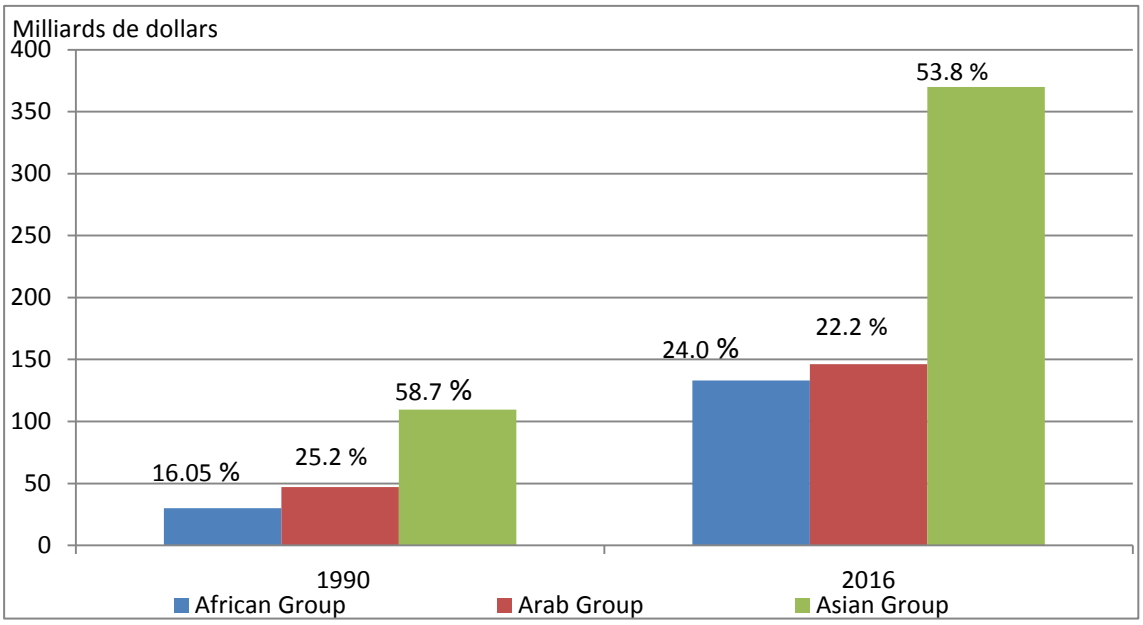

Source : Perspectives 2018 du COMCEC sur l'Agriculture

Comme c'est le cas dans plusieurs pays en voie de développement, le secteur agricole est une source significative d'emplois dans les Pays Membres de l'OCI. En 1990, le secteur agricole des pays membres de l'OCI employait environ 199 millions de personnes. Jusqu'en 2016, on compte 23 millions de personnes en plus, de sorte que le nombre total de personnes employées dans le secteur agricole atteint 222 millions.

Malgré l'augmentation de l'emploi dans le secteur agricole, avec le temps la part de l'emploi agricole diminue. En 1990, l'agriculture représentait près de 52,8% de l'emploi total dans l'OCI. Au début des années 2000, la contribution du secteur agricole à l'emploi total a diminué jusqu'à environ 45% dans l'OCI et 40% sur le plan mondial. En 2016, la part de l'emploi agricole dans l'emploi total était de 35.6 pour cent dans l'OCI et de 26.7 pour cent sur le plan mondial, tel qu'indiqué dans la Figure 3.

Figure 3. Part de l'Emploi Agricole à l'OCI et dans le Monde

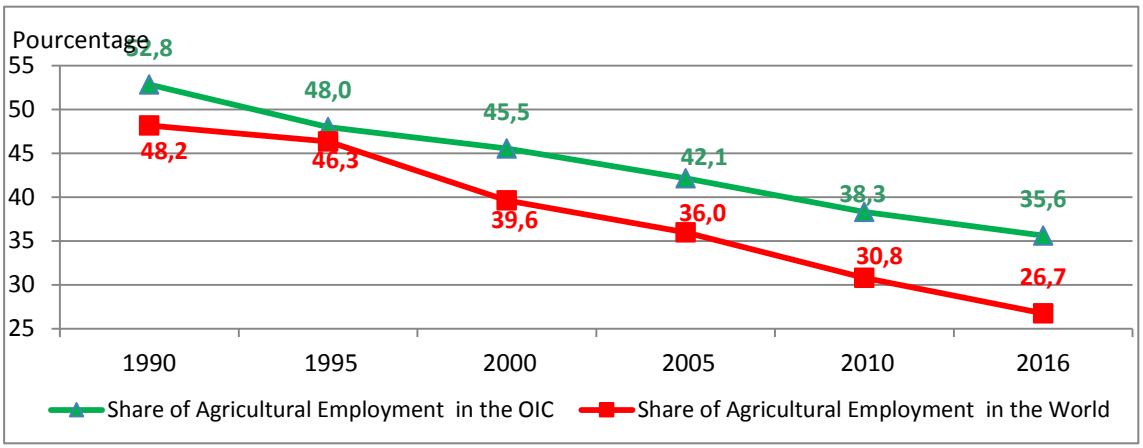

Source : Perspectives 2018 du COMCEC sur l'Agriculture

Le commerce des produits agricoles des Pays Membres de l'OCI a augmenté considérablement au cours de la dernière décennie, jusqu'en 2015. Le commerce agricole total des Pays Membres de l'OCI a augmenté de plus de 4 fois au cours de cette période, atteignant US$355 milliards en 2017 (Figure 4). Le total des importations de produits agricoles des Pays Membres de l'OCI a enregistré US$214 milliards en 2017, alors qu'il était de US$43 milliards en 2001. Parallèlement, le total des exportations de produits agricoles des Pays Membres de l'OCI était de US$141 milliards en 2017, à comparer à US$29 milliards en 2001.

Figure 4. Exportations et importations agricoles dans l'OCI

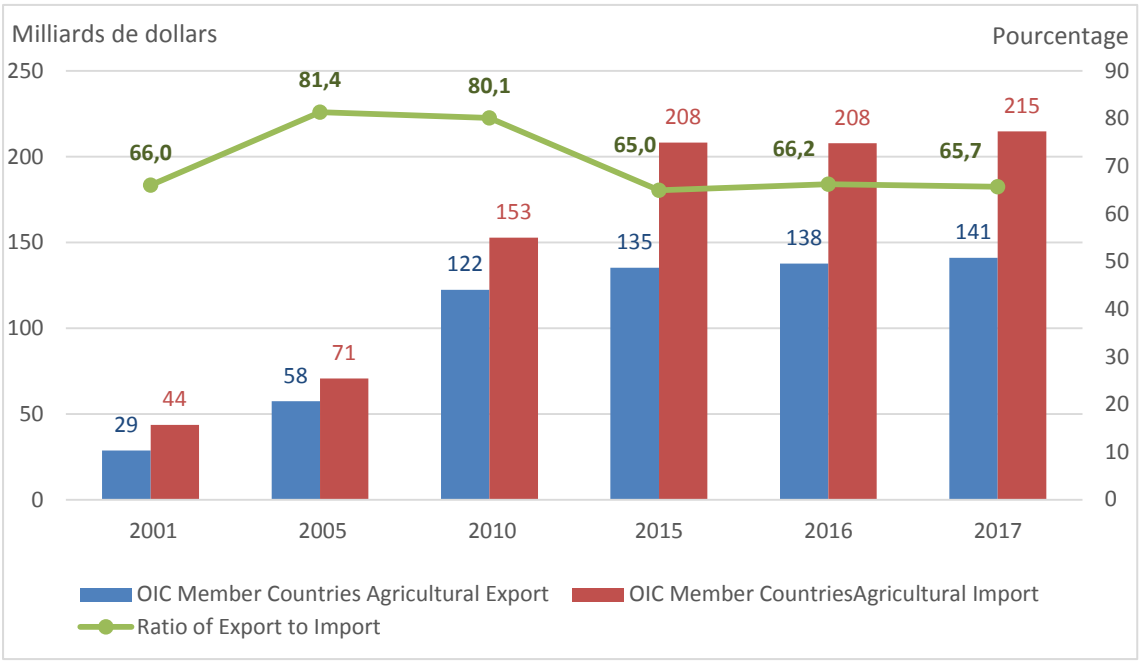

Source : Perspectives 2018 du COMCEC sur l'Agriculture

La part mondiale des importations agricoles des Pays Membres de l'OCI a augmenté à 12.8% en 2017, alors qu'elle était de 8.17% en 2001. Par conséquent, la contribution faite par les exportations agricoles de l'OCI aux exportations agricoles mondiales a atteint 8.6%. Au cours de la période 2001-2010, les importations et les exportations agricoles ont considérablement augmenté. Pendant la période 2010-2017, alors que la part des exportations de produits agricoles des Pays Membres de l'OCI se stabilisait, la contribution faite par les importations agricoles de l'OCI à l'importation agricole mondiale commençait à décroitre (cf. Figure 5).

Figure 5. Performance du Commerce Agricole des Pays Membres de l'OCI dans le Monde

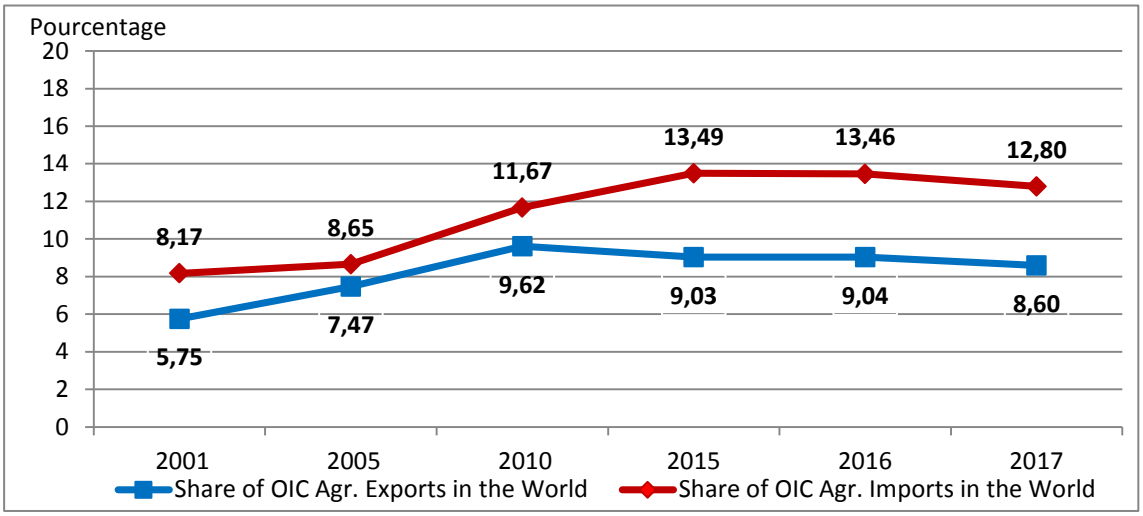

Source : Perspectives 2018 du COMCEC sur l'Agriculture

Comme le montre la Figure 6, la plupart des pays membres de l'OCI ont des déficits commerciaux dans le secteur de l'agriculture. Depuis 2017, le déficit commercial de l'OCI s'élevait à 74 milliards de dollars américains. Cette figure illustre également la balance commerciale agricole dans les Sous-régions de l'OCI en 2017. Le seul groupe à afficher une balance commerciale positive est le Groupe asiatique avec 5,8 milliards de dollars américains. Par ailleurs, les groupes africains et arabes ont enregistré des déficits commerciaux de 2,1 milliards de dollars et de 77,4 milliards de dollars américains, respectivement.

Figure 6. Balance commerciale des produits agricoles dans l'OCI par Sous-région, 2017

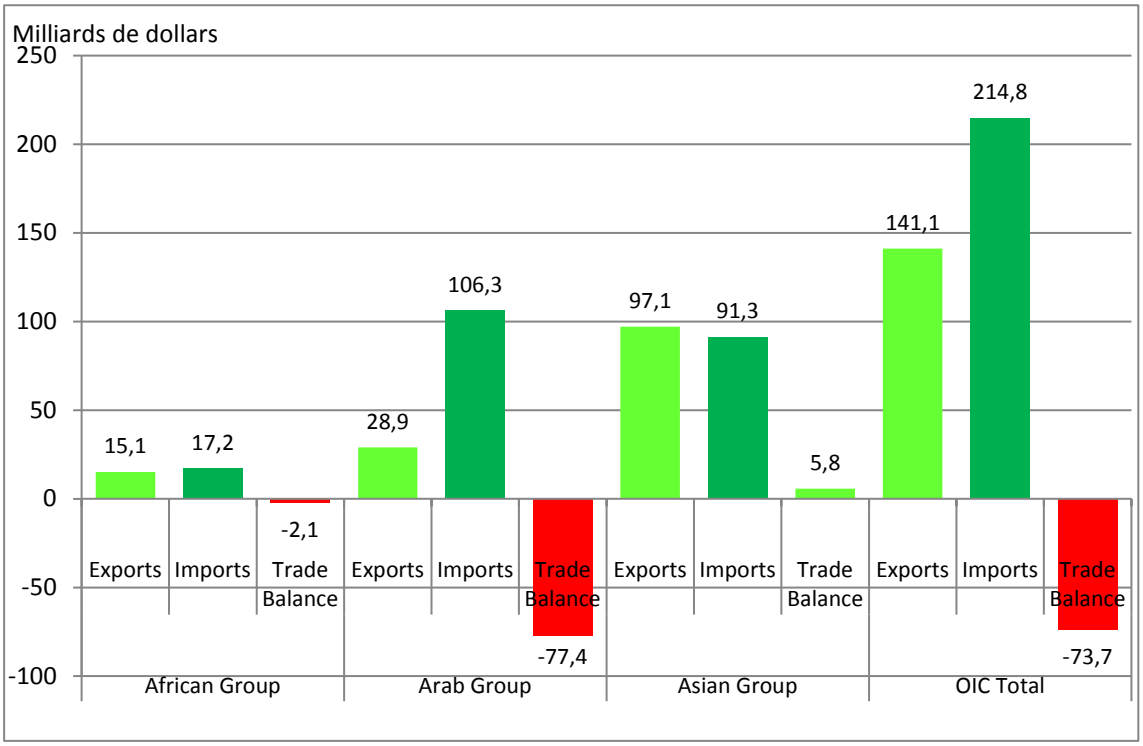

Source : Perspectives 2018 du COMCEC sur l'Agriculture

Développer les Systèmes d'Information des Marchés Agricoles dans les pays membres de l'OCI (11ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture)

Les organisations de marché et les systèmes d'information sur le marché revêtent une importance particulière pour le bon fonctionnement des marchés agricoles. Lorsque les agriculteurs rencontrent des difficultés pour accéder aux marchés des produits en raison du manque d'informations sur les marchés, ils deviennent plus vulnérables à la volatilité des prix des produits. Pour cette raison, des Systèmes d'Information des Marchés (SIM) agricoles sont mis en place pour collecter, traiter/analyser et diffuser des informations relatives aux marchés aux acteurs des chaînes de valeur agricoles, notamment les agriculteurs, les commerçants, les processeurs et les financiers. Compte tenu de l'importance des SIM, la 11ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture s'est tenue le 22 février 2018 sous le thème «Améliorer la Performance du Marché Agricole : Développer les Systèmes d'Information des Marchés Agricoles» et un rapport de recherche sur le sujet a été considéré par le GT.

Selon ledit rapport, les pays membres de l'OCI, qui s'appuient sur les importations pour leurs denrées alimentaires disposent de SIM qui tendent à permettre aux décideurs de gérer la sécurité alimentaire, tandis que d'autres pays dotés d'un secteur agricole relativement plus équilibré en termes de nature et de taille ont des SIM qui fonctionnent tant pour les preneurs de décisions que pour les acteurs du marché, les agriculteurs et les commerçants. La plupart des pays du groupe des pays arabes font partie du premier groupe de pays, alors que les pays des groupes africains et asiatiques ont des types de SIM relativement mixtes. Dans le cadre du rapport de recherche, des visites sur le terrain ont été effectuées en Égypte, en Indonésie et en Ouganda.

Les principaux défis rencontrés par les fournisseurs SIM dans les pays membres de l'OCI sont :

- Défis dans la collecte de données
- Divergence entre le type d'informations fournies et les informations prévues
- Durabilité du SIM
- Manque de capacité des agriculteurs pour interpréter les données fournies par le SIM
- Absence de gouvernance efficace du SIM

À sa 11ème Réunion, le Groupe de Travail a expliqué comment résoudre ces problèmes et formulé les recommandations suivantes :

- ✓ Concevoir des Systèmes d'Information des Marchés en évaluant et en examinant les parties prenantes ciblées grâce à un appui budgétaire soutenu et à un cadre de suivi et d'évaluation efficace
- ✓ Construire une capacité suffisante pour le suivi des stocks, l'analyse des tendances et les prévisions, ainsi que pour d'autres sujets pertinents, en plus de fournir des informations sur les prix pour un SIM plus performant
- ✓ Relier le SIM à d'autres institutions soutenant le marché et/ou à d'autres outils de gestion des risques afin d'accroître les avantages mutuels.
- ✓ Former les mécanismes/plates-formes nécessaires pour améliorer la coordination entre les principales parties prenantes et garantir l'examen efficace de la qualité des informations fournies.

Tous les rapports soumis à la Réunion et les présentations faites lors de la Réunion sont disponibles sur le site internet du COMCEC (www.comcec.org).

Analyse des structures commerciales agro-alimentaires pour promouvoir les réseaux commerciaux agro-alimentaires (12ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture)

Le commerce mondial des produits agricoles a connu une croissance rapide au cours des dernières décennies et devrait également se développer au cours des prochaines décennies. Par conséquent, mettre le commerce au service de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté est un défi majeur pour les décideurs. En outre, comme la plupart des pays membres de l'OCI sont situés dans des destinations où la capacité de production agricole est insuffisante pour répondre à la demande alimentaire de leurs populations en croissance rapide, les pays membres de l'OCI dépendent également fortement des importations agricoles, en particulier de produits alimentaires (ayant plus que quadruplé leur déficit commercial agricole de 15,9 milliards USD en 2003 à 63 milliards USD en 2016). Ce double défi de la dépendance du commerce pour le développement agricole et l'alimentation des citadins fait du commerce un élément essentiel des stratégies de développement et de sécurité alimentaire des gouvernements. Par conséquent, il est d'une importance vitale de comprendre l'évolution de la structure et de la dynamique du commerce agricole dans le monde et dans les pays membres de l'OCI. À cet égard, la 12ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture s'est tenue le 20 septembre 2018 à Ankara sous le thème «Analyse des structures du commerce agroalimentaire pour promouvoir les réseaux de commerce agroalimentaire entre les Pays Membres de l'OCI» et un rapport de recherche sur le même sujet a été examiné par le GT.

Selon ledit rapport, les marchés mondiaux des produits agricoles restent déformés par rapport au secteur manufacturier en raison des coûts élevés du commerce, dus principalement aux Mesures Non Tarifaires (MNT), mais également à des droits de douane relativement élevés. Les Pays Membres de l'OCI représentent une proportion modeste, mais croissante, du commerce mondial total des produits agricoles. Dans le cas des exportations, il passe de 6,7% en 1995 à 8,0% en 2016, tandis que dans le cas des importations il passe de 7,3% à 11,1% pour la même période. Ces chiffres démontrent que les Pays Membres de l'OCI ont tendance à être plus actifs dans le commerce agricole mondial en tant qu'importateurs qu'en tant qu'exportateurs.

En outre, le rapport indique qu'il n'existe pas de réseau commercial unique entre les Pays Membres de l'OCI en ce qui concerne les produits agricoles. Les réseaux sont plutôt très spécifiques aux groupes régionaux et aux produits individuels. Dans certains cas, en particulier pour les matières premières agricoles, des économies comme la Turquie et l'Arabie saoudite jouent un rôle important de «plaque tournante».

Dans le cadre du rapport de recherche, des visites de terrain ont été effectuées au Bangladesh, au Cameroun et au Maroc.

Lors de sa 12ème Réunion, le Groupe de Travail a formulé les recommandations de politique suivantes :

- ✓ Développer et mettre en œuvre des systèmes d'accès préférentiel aux marchés et des accords commerciaux intra-régionaux et transrégionaux (par exemple, le Système de Préférences Commerciales de l'OCI (SCP-OCI)) en vue de contribuer à un développement collaboratif et durable du commerce agricole,
- ✓ Renforcement de la capacité de l'offre et amélioration de la capacité de la demande en rationalisant les mesures non tarifaires (MNT) pour une structure agricole durable parmi les Pays Membres de l'OCI,
- ✓ Développer et accroître la connectivité économique ainsi que la connectivité physique et informationnelle afin de réduire les coûts du commerce sur les marchés du commerce agricole pour un développement durable du commerce agricole.

Tous les rapports soumis à la Réunion et les présentations faites lors de la Réunion sont disponibles sur le site internet du COMCEC (www.comcec.org).

- **Financement de Projets du COMCEC**

À travers le Mécanisme de Financement de Projets, le BCC fournit des subventions aux projets choisis qui ont été proposés par les Institutions compétentes et les États Membres de l'OCI et qui sont déjà enregistrés au Groupe de Travail sur l'Agriculture.

Deux projets ont été mis en œuvre avec succès dans la coopération agricole en 2017 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. L'Indonésie a mis en œuvre le projet intitulé «L'Amélioration du Revenue des Petites et Moyennes Exploitations Agricoles dans les Etats Membres de l'OCI en Réduisant les Pertes dans la Production Animale» avec la participation du Brunei Darussalam, de l'Égypte, de la Malaisie et du Soudan. L'Objectif du projet était de renforcer et d'améliorer la sécurité alimentaire nationale des Pays Membres de l'OCI par le biais de la réduction des pertes dans la production animale (lait, viande, et œufs). Dans ce contexte, l'équipe du projet a entrepris des visites d'études aux pays partenaires afin d'observer les pratiques actuelles liées au projet. Un programme de formation de dix jours a également était tenu en Indonésie, avec la participation de pays partenaires. Le programme de formation s'est concentré sur la réduction des pertes dans la production de viande, de lait et d'œufs dans les pays partenaires. Pendant le programme, plusieurs présentations ont été faites par les formateurs du projet et les fonctionnaires des différentes institutions indonésiennes. Le programme comprenait également diverses visites sur le terrain ainsi que des sessions d'échange d'expérience afin d'augmenter son efficacité. À la suite du programme de formation, l'équipe du projet a établi un rapport d'achèvement du projet, résumant les conclusions des visites d'étude et du programme de formation.

Le deuxième projet agricole, intitulé «Réduction des Pertes Post-Récolte dans les Céréales pour Améliorer les Moyens de Subsistance en Milieu Rural», a été mis en œuvre par la Gambie avec la participation de l'Indonésie et du Nigéria. L'objectif du projet était de développer et d'introduire de meilleures techniques de gestion post-récolte pour les céréales. Dans le cadre du projet, l'équipe de projet a effectué des visites d'étude dans les pays partenaires afin d'observer la situation actuelle des partenaires en matière de réduction des pertes après récolte en céréales. En outre, un programme de formation a été organisé en Gambie avec la participation de 26 techniciens et de 23 entrepreneurs. Au cours du programme, les participants ont été formés sur plusieurs sujets, comme la gestion des pertes post-récolte, les techniques et technologies pour prévenir les pertes, la sécurité alimentaire et les normes de qualité. De plus, l'équipe du projet a préparé un rapport résumant les résultats des activités du projet.

Dans le cadre du Cinquième Appel à Projets, qui a été lancé en septembre 2017, deux projets ont été sélectionnés pour un financement dans la zone de coopération agricole du Financement de Projets du COMCEC. Le premier projet mis en œuvre par l'Indonésie s'intitule «Développement d'un système d'information sur les marchés agricoles pour les horticulteurs». Les partenaires du projet pour ce projet sont la Malaisie, le Bangladesh, le Brunei Darussalam, l'Égypte, le Pakistan et la Jordanie. Le projet vise à faciliter la commercialisation des produits agricoles, en particulier l'horticulture dans les Pays Membres de l'OCI, par le biais d'activités de renforcement des capacités sur les systèmes d'information de gestion de marketing. À

cet égard, l'équipe du projet a effectué des visites d'étude en Australie et au Maroc afin de recueillir des données sur les meilleures pratiques de commercialisation des produits agricoles. Par ailleurs, un atelier international a été organisé afin de partager des expériences sur les stratégies d'accès aux marchés et les meilleures pratiques pour la compétitivité mondiale adoptées et promues par les pays avancés. Enfin, un programme de formation auquel ont participé des experts des pays partenaires s'est tenu en Indonésie. Dans le programme de formation, qui comprenait une formation sur le terrain, les participants ont été formés aux aspects théoriques et pratiques des systèmes d'information de gestion de marketing.

Le deuxième projet agricole intitulé «Améliorer les services d'extension de l'irrigation agricole» est mis en œuvre par la Turquie avec la participation du Maroc et de la Tunisie. L'objectif du projet est d'améliorer les connaissances et l'expérience du personnel technique employé dans les services de formation et d'extension en irrigation agricole. Dans le cadre du projet, l'équipe du projet a effectué des visites d'étude dans les pays partenaires pour étudier la situation actuelle dans les champs irrigués et les bonnes pratiques en matière d'irrigation agricole. Après les visites d'étude, un atelier de travail sera organisé en Turquie avec la participation d'experts des pays partenaires afin d'expliquer en détail les difficultés et les opportunités liées à l'amélioration des services d'extension de l'irrigation. Immédiatement après l'atelier de travail, un programme de formation, axé sur les approches novatrices pour l'utilisation efficace des ressources limitées en eau, les nouvelles techniques d'irrigation, les ressources en eau d'irrigation alternatives telles que les techniques d'eau saline ou de drainage et de récupération de l'eau, sera organisé.